

Direction Générale des Services  
Services des Assemblées

## **Arrêté N°21- 0514**

**suspendant l'arrêté n°15-1267 et l'arrêté 15-1415 et désignant Madame Sophie MALIGE représentante de la Présidente du Conseil départemental en qualité de Présidente de la commission consultative des services publics locaux et en qualité de Présidente de la commission de délégation d'un service public local**

### **LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

- VU la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;
- VU la loi n°2013-403 du 17 mai 2013 ;
- VU l'article L 14211-5 et suivants, L 3121-22 et L 3121-23 du code général des collectivités territoriales ;
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD\_15\_1001 en date du 2 avril 2015 constatant l'élection de Madame Sophie PANTEL en qualité de Présidente du Conseil Départemental ;
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD\_15\_1008 en date du 27 avril 2015 portant désignation des représentants du Conseil départemental au sein des diverses commissions, comités et organismes ;
- VU l'indisponibilité de Monsieur Jean-Claude MOULIN ;

### **ARRÊTE**

#### **ARTICLE 1 :**

Durant toute la période d'indisponibilité de Monsieur Jean-Claude MOULIN, la Présidente du Conseil départemental, présidente de droit de la commission consultative des services publics locaux et de la commission de délégation d'un service public local :

- suspend l'arrêté n°15-267 du 28 avril 2015 et l'arrêté 15-1415 du 26 mai 2015 ;
- désigne Madame Sophie MALIGE en qualité de représentante permanente pour présider la commission consultative des services publics locaux et en qualité de Présidente de la commission de délégation d'un service public local

Envoyé en préfecture le 14/01/2021

Reçu en préfecture le 14/01/2021

Affiché le 14/01/2021

ID : 048-224800011-20210114-A\_21\_0514-AR

**SLOW**

**ARTICLE 2 :** Madame Sophie MALIGE reçoit délégation pour signer tous les actes nécessaires à l'organisation et au suivi des travaux de deux commissions mentionnées à l'article 1.

**ARTICLE 3** Le Directeur général des services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Département.

Mende, le 14 janvier 2021

La Présidente du Conseil Départemental  
Sophie PANTEL

The image shows the official seal of the Département de l'Aveyron, which is circular and contains the text 'DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON' around the perimeter. In the center of the seal is a coat of arms featuring a griffin. To the right of the seal is a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Sophie Pantel'.